



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NUKU-HIVA**

Séance du 21 mars 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026.016

OBJET : Portant élection des Délégués au comité syndical du Syndicat pour la Promotion des Communes de Polynésie Française (SPC PF)

L'an deux mille vingt six, le 21 mars, le conseil municipal de la Commune de Nuku-Hiva, régulièrement convoqué le 17 mars 2026 conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de réunion de la Mairie de Taiohae, sous la présidence de Monsieur le Maire, Benoît KAUTAI.

DATE CONVOCATION:

17 mars 2026

DATE D’AFFICHAGE:

17 mars 2026

DATE DE LA SÉANCE :

21 mars 2026

HEURE DE LA SÉANCE :

09 heures 00

En exercice :	23
Présents :	21
Procurations :	0
Votants :	21

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme Victorine CIANTAR

PRÉSENTS
M. Benoît KAUTAI M. Max PETERANO Mme Victorine CIANTAR M. Gordon FALCHETTO M. Timitoua TEIKITEETINI M. James TEKOHUOTETUA Mme Laïza DEANE Mme Berthe Tahiaee TEIKIKAINE Mme Vanessa KEUVAHANA M. Henri Rico TEURURAI M. Wilfrid Steve GENDRON Mme Kelly TEIKITOHE-DOMINGO Mme Meana HUYEKE Mme Chantal PUHETINI M. Jean-Marc Piu VAIANUI Mme Keilany Samantha TAMARII M. Manoa DIDELOT Mme Juliana VAIAANUI M. Daniel MOUTARDE Mme Tetapuheitini Dolly TAUPOTINI Mme Tahiaapa TEIKITEETINI
POUVOIR(S)
ABSENT(S) EXCUSÉ(S)
M. Nicolas HAITI M. Wenceslas FALCHETTO

Formant la majorité des membres en exercice,

Envoyé en préfecture via DOTELEC -
Transmis le : 24 mars 2026
Reçu en préfecture le : 24 mars 2026
ID : 987-200013381-20260321-D02202601610-DE

VU :

- ↳ Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicables aux Communes de Polynésie Française ;
- ↳ L'arrêté n° 3453/MAT du 5 février 1980 modifié portant création d'un Syndicat pour la Promotion des Communes de Polynésie Française ;
- ↳ Le procès-verbal de l'élection des délégués au comité syndical du SPC PF établi ce jour ;

Exposé des motifs :

La Commune de Nuku-Hiva adhère au Syndicat pour la Promotion des Communes de Polynésie Française. Il est donc procédé à l'élection des Délégués au comité syndical du SPC PF et leurs suppléants. Le vote se déroule à bulletin secret, à la majorité absolue.

OUI l'exposé du Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL
Après en avoir délibéré

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

RÉSULTAT DU VOTE :	POUR 17	CONTRE 4	ABSTENTION 0
---------------------------	-------------------	--------------------	------------------------

ARTICLE 1 : Désignation des délégués au comité syndical

Le conseil municipal **ENTÉRINE** l'élection des délégués représentants la commune de Nuku-Hiva au sein du comité syndical du Syndicat pour la Promotion des Communes de Polynésie Française (« SPC PF »), comme suit :

Fonction	Nom et prénom
1 ^{er} Délégué	Benoît KAUTAI
2 ^{ème} Délégué	Victorine KAUTAI CIANTAR
1 ^{er} Délégué suppléant	Henri TEURURAI
2 ^{ème} Délégué suppléant	Vanessa KEUVAHANA

ARTICLE 2 : Voie et délais de recours

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de la Polynésie française dans un délais de deux (2) mois à compter de sa publication, de sa notification et de sa transmission au représentant de l'État, selon le cas.

Ce recours peut également être exercé par voie dématérialisée via l'application Télérecours citoyens, accessible à l'adresse suivante : www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 : Exécution et publicité

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, affichée, et communiquée partout où besoin sera.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État via le portail @CTES :

Le :

et publication sur le site internet de la CODIM :

Du :

Le Maire,
Benoît KAUTAI



Envoyé en préfecture via DOTELEC -
Transmis le : 24 mars 2026
Reçu en préfecture le : 24 mars 2026
ID : 987-200013381-20260321-D02202601610-DE